



PV N° 2 - Consultation électronique du 31 aout 2026

Membres du comité ayant participé à la consultation :

Mme Pierrette BARROT, Présidente,

M. Miguel ELVIRA-RUIZ, Vice-Président Délégué,

Mmes Véronique DEFOIS, Vanessa HERMANT, Isabelle RADJAI

MM., Jean-Luc BOLLATI, Jérôme BOUQUET, Bernard CHATEAUGIRON, Eric CORNIER, Georges CASCARINO, Jean-François DECHAUX, François DUPUY, Pascal FOURNIER, Jamel KOUROGHLI, Mario PAGNOUX, Christian VALDEC,

N'ayant pas pris part au vote :

Mme Andrée CARROT, MM. Philippe BRAVIN, Damien ANDRE, Vincent BALLUET, Julien DROINEAU, Fabrice EREAU, Eric REPENTIN, Gaétan PORCHER,

Les membres du Comité de direction sont amenés à se positionner sur le sujet suivant :

1. Faisant suite à la validation du **RÈGLEMENT SENIORS MASCULINS (SAISON 2026-2027)**, il a été présenté, aux membres du Comité Directeur, l'insertion de l'alinéa - 6 suivant :

Article 15 – Accessions – Rétrogradations –

- 6) *La composition des poules de Championnat Seniors et les calendriers de ces compétitions ne pourront être modifiés au-delà de l'homologation du PV du Comité Directeur.*

Les seules exceptions à cette règle de principe sont les suivantes :

- a) *Une proposition du Comité National Olympique et Sportif Français acceptée par le COMEX de la FFF ou le Comité de Direction de la Ligue ou du District 17*
- b) *Un jugement d'un Tribunal enjoignant la Ligue, la LFNA ou le District de réintégrer le club dans une compétition.*

Etes-vous favorable à l'insertion de cet alinéa.

Les membres du comité directeur valident, à l'unanimité, la proposition d'insertion de l'alinéa présentés ci-dessus au Règlement seniors masculins (saison 2026-2027).

16 voix Pour

0 voix Contre

Original signé

Pierrette BARROT

Présidente de séance

Jean-Luc BOLLATI

Secrétaire de séance